

MESSAGE DE CONDOLÉANCES DU BLOC RÉPUBLICAIN (BR) À LA FAMILLE KATÉ ET À LA COORDINATION DE LA 2° CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

Chers camarades,

C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que nous avons appris le décès, ce 20 octobre 2025, de notre illustre camarade **Sabaï KATÉ**, ancien ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), ancien député à l'Assemblée nationale, ancien Conseiller spécial du Chef de l'État chargé de l'Agriculture, de la Protection de l'Environnement et des Ressources naturelles et ancien Maire de la Commune de Banikoara.

Éminent membre du Bloc Républicain, le haut camarade Sabaï KATÉ restera à jamais gravé dans nos mémoires comme un homme d'État rigoureux, un militant très engagé et un serviteur loyal de la République. Son parcours exceptionnel témoigne d'une vie consacrée à la cause du développement agricole, à la préservation de l'environnement et à la promotion du monde rural béninois.

Fidèle aux idéaux de Liberté, de Travail et de Prospérité, il a toujours fait preuve d'un sens élevé du devoir et d'un engagement sans faille au service de la nation. Son expertise, sa discrétion, son humilité et sa loyauté en ont fait une référence et un modèle pour les jeunes générations de cadres et de militants républicains.

Sa disparition subite constitue une perte immense pour notre parti, pour le Bénin tout entier, et particulièrement pour l'ensemble de la 2ème Circonscription électorale qu'il a servie avec passion et dévouement.

En cette douloureuse circonstance, le Bureau exécutif national (BEN) du Bloc Républicain, l'ensemble des militantes et militants du parti, et moi-même, adressons nos condoléances, les plus attristées à sa famille biologique, à la coordination du BR dans la 8ème circonscription électorale, à ses collaborateurs, ainsi qu'à toute la communauté nationale éprouvée. Puisse le souvenir de son engagement et de son œuvre inspirer chacun de nous dans la poursuite du combat pour un Bénin prospère et solidaire.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement, en concertation avec la famille.

Nous prions pour le repos de son âme et pour que Dieu l'accueille dans sa félicité éternelle.

Fait à Cotonou le 20 octobre 2025